

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 18 mars 2011

L'an deux mil onze, le dix-huit mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Mademoiselle Yvette Autricque, Maire.

Etaient présents Mlle Yvette Autricque – Mmes Françoise Guineau, Lise-Marie Lassalle, Marie-Catherine Portugal - MM. Bruno Blondel, Pierre Chavonnet, Alain Delafontaine, Christian Pillon, Igor Wilkes.

Absents Mme Cécile Gréboval et M. Hervé Blancard.

Secrétaire de séance Mme Marie-Catherine Portugal.

Assistait également Mme Erika Péroz, secrétaire de mairie.

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Une modification est à apporter dans le point d'ordre du jour « Proposition de création d'un poste aidé pour travaux municipaux » : « le coût du contrat sera nul pour la commune » et non pas « par ». Le procès verbal de la séance du 21 janvier 2011 est adopté à l'unanimité avec cette modification.
- **Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux** : La Dotation Globale d'Equipement est désormais remplacée par la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux mais le principe de versement des subventions par la Préfecture reste le même. Cette année, le principal projet est la rénovation du 1^{er} étage du logement communal. L'Entreprise DUBOIS, basée à La Chapelle aux Pots a estimé le coût des travaux de plomberie et de chauffage à 5 241,27 € HT, soit 6 268,56 € TTC. L'Entreprise Jacky KERDRAON, située à Morvillers a estimé le coût des travaux de peinture à 3 364,65 € HT, soit 4 024,12 € TTC. Le coût total des travaux s'élève donc à 8 605,92 € HT, soit 10 292,68 € TTC. Les membres du Conseil Municipal acceptent ces travaux et les devis fournis et autorisent le Maire à solliciter une aide financière au titre de la D.E.T.R. Un second projet était de demander une subvention pour l'acquisition d'un standard téléphonique pour le secrétariat de mairie. Or, ce type de matériel n'est pas éligible pour la D.E.T.R. Le Conseil Municipal accepte néanmoins le devis présenté par PARITEL TELECOM et qui s'élève à 3 440 € HT, soit 4 114 € TTC. Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter une aide financière exceptionnelle de l'Etat, au titre des fonds parlementaires, auprès de Monsieur Jean-François MANCEL, Député de l'Oise. Une subvention sera également demandée auprès du Conseil Général pour le remplacement des fenêtres du musée.
- **Renouvellement du bail de chasse** : Le bail de chasse dans le bois de Sapagny signé le 10 juillet 2002 et valable durant 9 ans doit être renouvelé cette année. L'association « L'amicale des chasseurs » dont le siège social est à la mairie de Gerberoy, représentée par Monsieur Alain Delafontaine, est acquéreur. Les membres du Conseil Municipal décident à la majorité (6 pour, Monsieur Delafontaine n'a pas pris part au vote, étant sorti de la salle) de maintenir le loyer du bail à 3 811,23 € et de reconduire ce bail avec l'association « L'amicale des chasseurs ». Il sera prévu une enveloppe de 2 799 € pour l'achat de matériaux par la commune pour que l'association restaure la toiture de la cabane qui se trouve dans le bois. Un état des lieux contradictoire sera réalisé en 2^{ème} trimestre 2011 avec un représentant de la commune et un représentant de l'association. Il est demandé au Président de l'association de fournir chaque année la liste de ses membres. Il est également demandé à Monsieur Delafontaine de prévenir tous les gerboréens (Gerberoy et le Pommier Malsoin) de la possibilité de faire partie de l'association s'ils souhaitent chasser sur le territoire de bois de Sapagny. Un nouveau bail sera prochainement signé en ce sens chez Maître Devulder à Marseille-en-Beauvaisis.
- **Commission d'ouverture des plis, travaux pour une aire de stockage au bois de Sapagny** : Le dossier d'appel d'offre concernant la création d'un chemin d'accès empierré et d'une aire de retournement et de stockage dans le bois de Sapagny est en cours d'élaboration avec l'Office National des Forêts. L'ouverture des plis aura lieu le vendredi 6 mai après-midi. Le Maire souhaite créer une commission d'ouverture des plis spécifiquement pour ces travaux. Le Conseil Municipal désigne comme membres de cette commission: Mlle Yvette Autricque, M. Alain Delafontaine, Mme Lise-Marie Lassalle, Mme Marie-catherine Portugal, Mme Françoise Guineau et M. Igor Wilkes. Le Conseil Municipal, à la majorité, autorise le Maire à lancer le marché à procédure adaptée. M. Christian Pillon est contre puisqu'il

n'approuve pas ces travaux. Les travaux dans le bois de Sapagny devront être effectués entre le 30 mai 2011 et le 9 septembre 2011.

- **Fleurissement au Pommier Malsoin et à Gerberoy** : Monsieur Bruno Blondel souhaiterait que le Pommier Malsoin soit davantage fleuri. Il ira à la rencontre des habitants afin d'étudier le lieu d'implantation d'un massif. Le Maire propose aussi que soient implantés sur la citerne proche de la Halle plusieurs bacs à fleurs. Le Conseil Municipal décide de la mise en place d'un plot et de deux bancs en pierre.
- **Assemblée Générale des Plus Beaux Villages de France** : Madame Françoise Guineau précise que l'assemblée générale aura lieu les 1, 2 et 3 avril 2011 à Sauveterre de Rouergue dans l'Aveyron et que le thème de l'assemblée générale concernera les artisans et les commerçants dans les Plus Beaux Villages de France : droits et devoirs. Elle a signifié ce point à l'Association « Gerberoy passionnément » (Monsieur Ono-dit-Biot). Un compte-rendu de cette Assemblée Générale sera réalisé lors du Conseil Municipal de mai 2011.
- **Travaux Lorenzo-Véloz** : Le Maire retrace l'historique du dossier concernant la propriété située au n° 26 rue du logis du Roy, appartenant à Monsieur Reinaldo Lorenzo-Véloz. A ce jour, pas de déclaration préalable n'a été redéposée en mairie. La déclaration de 2005 est caduque puisque les travaux sur le rempart de la Poterne ont été interrompus depuis plus de 2 ans. A la demande du Maire, Monsieur Baclet, huissier, est venu constater les travaux effectués au domicile de Monsieur Lorenzo-Véloz. La commune est en attente du compte-rendu. Un courrier a également été adressé à la Direction Départementale des Territoires avec copie à la Gendarmerie Nationale de Songeons. Le Conseil Municipal a été informé et constate l'absence de Déclaration Préalable et la continuation des travaux alors que l'intéressé a été notifié à plusieurs reprises. Le Conseil Municipal demande à la Direction Départementale des Territoires d'intervenir pour faire stopper ces travaux et à faire en sorte que Monsieur Lorenzo-Véloz dépose une nouvelle déclaration préalable qui devra recueillir l'avis de la D.D.T après examen par l'Architecte des Bâtiments de France.
- **Questions diverses** :
 - Lettre de Monsieur Etienne Le Sidaner : Il est fait lecture du courrier. Un rendez-vous sera proposé à Monsieur Le Sidaner avec Messieurs Pierre Chavonnet et Alain Delafontaine.
 - Assainissement : Le Maire demande à Monsieur Pillon de réunir la commission « assainissement » avec Monsieur Franck Briois, de la CCPV, afin de voir si les subventions permettent d'envisager les projets d'assainissement.
 - Talus Jeu du Tamis : Il faudra prévoir de remettre de la terre et de taluter à nouveau pour protéger le rempart.
 - Signalétiques : Monsieur Igor Wilkes demande s'il est possible d'installer un panneau « Interdiction de stationner » sur la porte de son garage ou de peindre une bande jaune afin d'éviter les stationnements gênants. Cette question sera abordée lors d'un prochain conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h45.